



SDIS 79
SAPEURS-POMPIERS
www.sdis79.fr

SIGNATURE OFFICIELLE DE LA CONVENTION

relative à la mise à disposition d'une Réserve civique pour la ville de Niort

Mardi 30 mars 2021 à 15h30



Le mardi 30 mars 2021 aura lieu la signature officielle de la convention relative à la mise en place d'une Réserve civique entre le Service d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres et la ville de Niort. Ce moment marquera la mise à disposition, pour la ville de Niort, de personnels bénévoles de la section de Soutien à la Population de la Réserve citoyenne du SDIS 79. Les réservistes auront pour missions d'appuyer les services de la ville concourant à la Sécurité Civile en cas d'évènements sur Niort excédant leurs moyens habituels ou dans des situations particulières prévues notamment par le plan communal de sauvegarde.

Soutien à la population Niortaise

Lors de **catastrophes naturelles** (inondations, tempêtes, etc.), **d'accidents industriels**, ou de **crises** sur la ville de Niort, l'équipe de bénévoles de la Section de Soutien à la Population de la Réserve citoyenne peut être alertée et concourir, à l'instar d'autres partenaires de sécurité civile, aux **missions les plus simples** pour permettre aux secouristes et aux sapeurs-pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

La Réserve civique est ainsi **mise à la disposition du Maire** de la ville qui peut en faire la demande. Elle est alors placée sous **son autorité** et intervient sur la commune, au même titre qu'une réserve communale. Les modalités et conditions de mise à disposition sont fixés par une **convention** conclue entre les représentants du SDIS et de la commune.

Les missions des volontaires

Les missions des bénévoles de la Section de Soutien à la Population comprennent le **soutien et l'assistance à la population** ainsi que **l'appui logistique et le rétablissement des activités**.

Les actions qui peuvent leur être confiées se traduisent par l'accueil des sinistrés dans un centre de regroupement, le suivi des personnes vulnérables, la participation à l'évacuation d'un quartier, l'aide au nettoyage et à la remise en état des habitations, l'aide au ravitaillement, aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives, etc.

Le SDIS 79 œuvre actuellement à la constitution d'une réserve sanitaire liée à la crise COVID-19 dont 50 professionnels de santé viennent aujourd'hui renforcer les rangs. (Infirmier, médecin, ...).

Le contexte de création de la Réserve citoyenne au sein du SDIS 79

« La sécurité civile est l'affaire de tous. Tout citoyen y concourt par son comportement. Une véritable culture de la préparation au risque et à la menace doit être développée »

2004 - Préambule de la Loi de Modernisation de la Sécurité Civile (Loi MOSC)

En situation de catastrophe ou de crise, la loi prévoit que les citoyens soient **acteurs de leur propre sécurité** (*la sécurité civile*) et puissent contribuer à la résilience de la société en encourageant **l'engagement citoyen** auprès des forces de sécurité et de l'éducation nationale.

C'est ainsi qu'en 2019, le Service d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres structure une **Réserve citoyenne** dans ce sens pour développer deux domaines : la sécurité prévention habitation et le soutien à la population. Cette réserve citoyenne comprend **4 sections** distinctes (*Education de la population à la Sécurité Civile, Sécurité Prévention Habitation, Soutien à la population et Soutien au SDIS*). La Section de Soutien à la Population est créée **à l'échelle départementale** et peut donc intervenir sur l'ensemble du **territoire Deux-Sévrien**.

12 février 2021, date de la dernière activation de la section à l'occasion de la **vigilance rouge neige-verglas** sur le département. 19 personnes furent mobilisées pour venir en soutien à la population.

200

C'est le nombre de bénévoles à la section « Soutien à la population ».

Ce qui représente :

100 anciens Sapeurs-pompiers

80 jeunes Sapeurs-pompiers

20 citoyens

CONTACT PRESSE

Laure BÉTEAU

Chargée de communication au SDIS 79

l.beteau@sdis79.fr

05 49 08 18 44 - 07 87 08 55 38